



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation économique et sanitaire de la filière ovine et caprine corse

Question écrite n° 13282

Texte de la question

M. Michel Castellani attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur la situation économique et sanitaire de la filière ovine et caprine corse. Avec plus de 65 000 brebis mères et 30 000 chèvres mères, cette filière constitue un pilier essentiel de l'économie agricole insulaire et représente un patrimoine culturel et pastoral emblématique du territoire. Depuis plusieurs années, elle subit toutefois une pression sanitaire sans précédent. Un audit récemment mené en collaboration avec la fédération régionale des groupements de défense sanitaire (GDS) du bétail de Corse, la coopérative ovine régionale de sélection et d'insémination artificielle (CORSIA) et la chambre d'agriculture de Corse, auprès des éleveurs sélectionneurs, a mis en évidence la présence de nombreuses pathologies sur le territoire, notamment la chlamydie, la *border disease* et la paratuberculose. Les coûts induits par ces maladies, dont l'expression s'intensifie sous l'effet des passages successifs de la fièvre catarrhale ovine (FCO), du dérèglement climatique et des épisodes répétés de sécheresse, sont devenus difficilement soutenables pour les exploitations. Par ailleurs, l'importation d'animaux destinée à répondre à la demande saisonnière, notamment à l'occasion de la fête de l'Aïd, suscite d'importantes préoccupations sanitaires au sein de la filière. L'introduction d'animaux en provenance d'autres pays européens, dont les statuts sanitaires peuvent différer, est perçue comme un risque potentiel pour l'équilibre sanitaire de l'île ainsi que pour la préservation des races locales, déjà fragilisées. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures rapides, structurées et adaptées le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de préserver le statut sanitaire du territoire et de garantir la pérennité de la filière ovine et caprine corse.

Données clés

Auteur : [M. Michel Castellani](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13282

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1797